

## Procès-verbal

### Réunion du Conseil de Coordination Tenue le 15 octobre 2009 au bureau de l'ASSÉ

Présences :

Nom	Association	Délégué-e	Observateur Observatrice
Christian Pépin	Conseil exécutif	x	
Didier Louboutin	Conseil exécutif	x	
Gabriel Nadeau-Dubois	Comité du journal	x	
Mathieu Lévesque	Comité aux luttes sociales	x	
Keena Grégoire	CRAM	x	
Jean-Michel Thériault	Animation		x
Alexandre Duchesne-Blondin	Comité de formation	x	
Justine Rousse-Lamarre			x

#### **0.0 Ouverture à 19h05**

Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par le Comité du journal  
Adoptée à l'unanimité

#### **1.0 Procédures**

##### **1.1 Présidium**

##### 1.1.1 Jean-Michel Thériault à l'animation et Didier Louboutin au secrétariat.

Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par le Comité du journal  
Adoptée à l'unanimité

##### **1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

##### 1.2.1 L'adoption de l'ordre du jour suivant :

###### 1.0 Procédures

###### 1.1 Présidium

###### 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

###### 1.3 Lecture et adoption du procès-verbal

###### 2.0 Élections

###### 3.0 Suivi des comités et conseils

###### 4.0 Campagnes de l'ASSÉ

###### 5.0 Congrès

###### 6.0 Femmes

###### 7.0 Journal et revue

###### 8.0 Permanence



4.3.1 Hausse des tarifs et fiscalité

4.3.2 Aide financière aux études

4.3.3 Gouvernance

4.4 Bourses gouvernementales aux exécutants et exécutantes d'une association nationale étudiante

5.0 Femmes

5.1 Marche mondiale des femmes

5.2 Bilan conférences et préparation camp de formation féministe

5.3 Autres

6.0 Finances

6.1 États financiers 2008-2009

6.2 États des résultats 2009-2010

6.3 Modifications aux prévisions budgétaires 2009-2010

6.4 Fonds d'entraide

7.0 Élections

8.0 Permanence

9.0 Avis de motion

9.1 Dépôt des avis de motion

9.2 Traitement des avis de motion

10.0 Varia

11.0 Levée

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par le CRAM

5.1.1 L'amendement suivant : ajouter le sous-point suivant : « 4.3.4 Sous-financement »

Proposé par le CRAM

Appuyé par le Comité de formation

Adopté à l'unanimité

Sur la proposition principale 5.1 telle qu'amendée : adoptée à l'unanimité

## **6.0 Femmes**

6.1 Que l'horaire du prochain camp de formation féministe soit le suivant:

SAMEDI

9h à 12h : Autodéfense donné par « le Cran des femmes »

10h à 12h : Homme, masculinisme et proféminisme?

DINER : 12h à 13h

13h à 14h30 : Femmes et éducation

14h45 à 16h45 : Atelier de réflexion sur le féminisme à l'ASSÉ

17h à 18h30 : Sexisme et Racisme

SOUPER : 18h30 à 19h30

19h30 à 22h : Débat et atelier sur l'« industrie du sexe »

DIMANCHE

10h à 12h : Hétérosexisme et homophobie

DINER : 12h à 13h

13h à 14h30 : Le privé est politique

14h45 à 16h15 : Polytechnique et masculinisme

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par le Comité de formation

Adoptée à l'unanimité

## 7.0 Journal et revue

### 7.1 Considérant le report du Congrès d'automne:

Considérant l'impossibilité de connaître à court terme l'objet précis de la campagne annuelle de l'ASSÉ;

Considérant la proposition adoptée au dernier CoCo ( Que le prochain Ultimatum serve de lancement de notre campagne sur l'aide financière aux études (AFÉ) en faisant un retour sur le Congrès et pour la mobilisation pour notre action de lancement de la campagne. Que, sur la couverture du journal, le lancement de notre campagne sur l'AFÉ soit présent.)

Que le prochain numéro de l'Ultimatum soit publié le 10 novembre;

Que soit présent sur la couverture un article sur la journée de réflexion sur la campagne et ses conclusions.

Proposée par le Comité du journal

Appuyée par le CRAM

Adoptée à l'unanimité

### 7.2 Qu'un Ultimatum express sur le lancement de la recherche sur l'AFE soit publié le 19 octobre prochain.

Proposée par le Comité du journal

Appuyée par le Comité aux luttes sociales

Adoptée à l'unanimité

### 7.3 Que la maquette du 3<sup>e</sup> journal régulier soit la suivante :

- retour sur la journée de réflexion sur la campagne de l'ASSÉ (500 mots, membre du Comité du journal qui sera présent);
- éditorial (500 mots);
- 10 ans de la réforme, entrevue avec Normand Baillargeon (500 mots, par Martin R.);
- retour sur la semaine pour l'école publique de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) avec photo (500 mots, Gabriel N.);
- front commun (500 mots, Gabriel N. et Arnaud T.C.) ;
- article de suivi sur la gouvernance (500 mots, David Clément ou une autre personne) ;
- McGill - augmentation épouvantable des frais du MBA en finance (500 mots, anglophone à trouver, mandat de Gabriel N.) ;
- le cas de la thèse de Weizfeld de l'UQAM (250 mots, par Chloé D.) ;
- conditions de travail à la cafétéria de Lionel-Groulx (résumé de 200 mots d'un article plus complet pour le web, par un étudiant de Lionel-Groulx ou une autre personne) ;
- article Femmes (500 mots, Camille T-F, 20 ans du cas Chantal Daigle?);
- Honduras (500 mots par Alternatives et 250 mots par Alejandra et Arnaud sur le consulat de Mtl) ;
- manifestation en Espagne contre le plan de relance pour la crise (400 mots, Étienne David-Bellemare) ;
- histoire : McGill français (500 mots, Alexandre Leduc) ;

- culture (300 mots, Josée) ;
- section analyse et réflexion sur la fiscalité (1000 mots, Louis Gill ou Léo-Paul Lauzon) ;
- bourse du millénaire (Christian Pépin 500 mots);
  - Proposée par le Conseil exécutif
  - Appuyée par le Comité du journal

7.3.1 D'augmenter le nombre de mots de l'article sur le front commun à 1000 mots, de retirer l'article sur la thèse de Weizfeld de l'UQAM, de retirer les 250 mots sur le consulat du Honduras à Montréal, de retirer 200 mots de l'article sur le retour sur la journée de réflexion et de rajouter 100 mots à l'article sur la manifestation en Espagne.

Proposé par le Comité du journal  
 Appuyé par le Conseil exécutif  
 Adopté à l'unanimité

Sur la proposition principale 7.3 telle qu'amendée : adoptée à l'unanimité

7.4 D'adopter la maquette suivante pour la revue :

- **Section sur la condition étudiante :**
- une année aux études coûts versus revenus;
- crédit;
- conciliation travail-étude;
- prostitution étudiante.

**Section sur la fiscalité et les finances publiques :**

- lexicque ;
- impact de la crise sur les finances publiques ;
- la dette publique du Québec ;
- impôt des entreprises et évasion fiscale ;
- solutions.

Dans le cas où la campagne de l'ASSÉ porterait uniquement sur les hausses de tarifs :

**Section hausse des tarifs en général :**

- Hydro-Québec;
- péage;
- autres.

**Section hausse des tarifs en éducation :**

- cégep;
- université;
- sous-financement;
- gratuité scolaire.

Dans le cas où la campagne de l'ASSÉ porterait sur les hausses de tarifs et l'AFE :

**Section sur l'AFE**

- lexicque et vulgarisation de la loi;
- gestion publique versus privée (profits des banques);
- dépenses admises et indexation;
- autonomie et contribution;
- pensions alimentaires;
- bourses du millénaire.

**Section sur la hausse des tarifs :**

- Hydro-Québec;
- péage;
- frais de scolarité cégep et université.  
Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par le Comité du journal  
Adoptée à l'unanimité

7.5 Que la publication de la revue soit reportée à la rentrée d'hiver des cégeps et que l'échéancier global soit décalé en conséquence.

Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par le Comité du journal  
Adoptée à l'unanimité

## **8.0 Permanence**

## **9.0 Prochaine réunion**

9.1 Que le prochain Conseil de Coordination se tienne jeudi le 19 novembre 2009 à 18h30.

Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par le Comité du journal  
Adoptée à l'unanimité

## **10.0 Varia**

## **11.0 La levée à 20h50**

Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par le Comité du journal  
Adoptée à l'unanimité

## Annexe 1

### MANIFESTATION POUR L'ARRÊT DU DÉTOURNEMENT DES PENSIONS ALIMENTAIRES POUR ENFANTS

Au Québec, des milliers d'enfants sont privés d'une partie importante de la pension alimentaire versée en leur nom par l'un de leurs deux parents, et ce, simplement parce que le parent avec lequel ils vivent reçoit de l'aide sociale, des prêts et bourses, est bénéficiaire d'un programme d'aide au logement où veut faire appel à l'aide juridique.

Depuis 1997, les pensions alimentaires pour enfants ne sont plus considérées comme un revenu pour l'impôt. Pourtant, on continue de considérer ces montants comme un revenu du parent dans les programmes gouvernementaux. Ce traitement discriminatoire fait en sorte que ces enfants, qui sont pourtant parmi les plus pauvres, sont privés de montants qui leur ont pourtant été dûment accordés par un jugement de la Cour. Chaque année, ce sont des dizaines de millions de dollars qui sont ainsi détournés de leurs destinataires légitimes pour aboutir dans les coffres de l'État !

En juin dernier, quatre familles assistées sociales présentaient un recours devant le Tribunal administratif du Québec (TAQ). De nouvelles audiences se tiendront les 3, 4 et 5 novembre prochains.

La *Coalition pour l'arrêt du détournement des pensions alimentaires pour enfants*<sup>1</sup> vous invite à venir manifester votre appui à ces familles et à réclamer du gouvernement du Québec l'arrêt immédiat du détournement des pensions alimentaires dans les programmes gouvernementaux.

Il est plus que temps de mettre fin à une injustice qui prive des milliers d'enfants, parmi les plus pauvres au Québec, de montants auxquels ils ont droit!

Quand? Le mercredi 4 novembre 2009, 12 h 30 p.m.

Où? Devant les bureaux du Tribunal administratif du Québec :  
Au 500, boul. René-Lévesque Ouest (Métro Square Victoria)

---

<sup>1</sup> Les membres de la Coalition pour l'arrêt du détournement des pensions alimentaires pour enfants sont : L'Association Cigogne, l'Association pour une solidarité syndicale étudiante, la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec, la Fédération étudiante collégiale du Québec, la Fédération étudiante universitaire du Québec, le Front commun des personnes assistées sociales du Québec, L'R des centres de femmes du Québec et le Comité pensions alimentaires du Grand Châteauguay (Réseau d'information et d'aide aux personnes assistées sociales de Châteauguay, Re-Nou-Vie, Centre d'aide pour pour femmes monoparentales, Centre communautaire de Châteauguay, Centre de Femmes l'Éclaircie de La Prairie, La Re-Source, Maison d'aide et d'hébergement de Châteauguay, Centre de Femmes La Marg'Elle, Saint-Rémi).